DIMANCHE 6 JANVIER 1889

Trente-quatrième Année. — N° 5 — UN NUMERO : 15 CENTIMES. — SAMEDI 5 JANVIER 1889

JOURNAL DE ROUBAIX

Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17—A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienn 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, ét rue Notre Dame-des-Victoires 34, à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 4 JANVIER 1888

LE NOUVEAU PRÉSIDENT
DE LA CHAMBRE

La trève des confiseurs qu'aucun incident grave n'a troublé cette année ne désarme pourtant pas les politiciens. Tout en croquant un bonbon Seugnat ou un chocolat Marquis, les députés en vacance songent déjà à l'étrenne qu'ils vont s'offrir à la rentrée de la Chambre, l'étrenne d'un président.

Le centenaire de 1789 donne une importance particulière au choix du cadeau.

M. Méline, bien que juché depuis très peu de temps sur le perchoir présidentiel, semble déjà démodé, d'aucuns disent insuffisant. Ce n'est point le personnage décoratif ou représentatif qui convient, durant la période des grandes assises industrielles de l'Exposition de 1889.

M. Clémenceau qui fut contraint à s'incliner devant le triste privilège de l'âge auquel M. Méline dut sa fortune inespérée, s'est appliqué, pendant toute la dernière session à démonétiser son concurrent favorisé, et celui-ci n'a trouvé rien de mieux que de faire le jeu de M. Clémenceau en s'efforçant de se montrer, en toute occasion, inférieur à sa tache.

Arrogant vis-à-vis de la droite, timide en face de la gauche-extrême, M. Méline a eu beaucoup de peine à conserver quelque considération au centre, et cette considération ne procède en aucune façon du prestige indispensable à la fonction.

Et puis, M. Méline n'a point, pour se tirer des mauvais par où l'engage sa partialité, cette pointe d'esprit parisien qui valut à son prédécesseur nombre d'indulgences.

M. Clémenceau, lui, n'affectionne pas les indulgences ; il se pose à la tribune comme sur le terrain, en une attitude de bretteur. Cette attitude maintenue au fauteuil, ne serait pas pour plaire à ses collègues non plus qu'à la masse des électeurs oisifs qui perdent leur temps à lire le compte-rendu officiel des débats parlementaires.

D'ailleurs, M. Clémenceau, président de la Chambre, à l'occasion du centenaire de 1889..., donnerait l'illusion sinon l'impression tangible d'un anachronisme.

En 1893, il sera temps de songer à lui, si le suffrage universel suit la progression décroissante des admirations injustifiées.

Nous n'ignorons pas cependant que nombre d'intransigeants s'appliquent quotidiennement à préparer la glorification de 1793 sous le couvert du centenaire de 1889,

L'élection de M. Clémenceau à la présidence de la Chambre serait une affirmation de cette politique sournoise empruntée par les radicaux aux opportunistes, leurs frères séparés.

Mais on conte tout bas, dans les centres bien informés, qu'un troisième larron mettra d'accord les deux jouteurs de l'an passé.

M. Andrieux ne dissimule à personne son intention de poser sa candidature.

Et M. Andrieux est un peu l'enfant gâté de tous les partis à la Chambre.

Qui dit enfant gâté ne dit point enfant de chœur. Certes l'ancien préfet de police conserve encore sur ses gants gris-perle les traces de nombreux méfaits, nul n'ignore qu'il a trempé assez maladroitement ses doigts dans la répugnante cuisine de M. Jules Ferry.

Encore s'en est-il accusé avec une franchise et une bonhomie qui, un peu d'esprit aidant, lui ont fait beaucoup pardonner.

On se rappelle avec complaisance, au Palais-Bourbon, les boutades du président Dupin ; on se redit l'anecdote légendaire du rappel à l'ordre de Berryer qui valait en même temps à l'orateur un encouragement amical glissé à voix basse dans le tuyau de l'oreille.

— M. Berryer, je vous rappelle à l'ordre.

— Continue mon ami, continue, jamais tu n'as été plus en verve, bravo! bravo!

Et l'anecdote vieille déjà mais toujours bien française, fait son chemin à travers les groupes gagnant par avance quantité de suffrages à l'incorrigible Andrieux.

L'esprit est toujours en faveur en France, et le candidat favori en a à revendre, chacun le sait. Les amis de M. Clémenceau font valoir que leur client n'en manque point, mais ses façons d'agir ont blessé tant de monde ; sa pose, comme disent nos décadents, s'est accusée souvent d'une manière si égoïste et si blessante, qu'on préférera sans aucun doute la lutinerie inoffensive en somme de cet endiablé de M. Andrieux.

— Mais il a serré la main à Wilson?

Parbleu, n'était-ce pas là le trait le plus mordant décroché à cette chambre de trembleurs contaminés qui croyait avoir creusé son nid dans un fromage pourri parce qu'elle avait poussé dehors un vers rongeur accoutumé à vivre en compagnie.

— Alors c'était une injure?

Point, c'était de la hardiesse, et l'audace assaisonnée au piment par le sarcasme, manque rarement son effet, voilà pourquoi nous estimons que M. Andrieux lavera ses mains dans la cuvette d'argent des Ponce-Pilate qui président aux vulgaires empoignades des représentants du peuple.

L'ÉLECTION DE LA SEINE

Paris, 3 janvier. — La période électorale est ouverte dans le département de la Seine.

Le *Journal Officiel* a publié, en effet, ce matin, le décret convoquant pour le 27 janvier prochain les électeurs de la Seine et ceux de la Côte-d'Or, qui, eux aussi ont un député, M. Dubois, décédé, à remplacer.

Quel va être le caractère de la période électorale dans la Seine, il est assez difficile de le dire. Toutefois, notons que les boulangistes ont annoncé leur intention de ne faire aucune manifestation, ni aucune réunion, de manière à laisser au gouvernement la responsabilité des troubles qui pourraient se produire.

Les antiboulangistes, au contraire, paraissent devoir s'agiter. C'est ainsi qu'une nouvelle manifestation est annoncée pour le 6 janvier. Elle aurait lieu au Père-Lachaise sur la tombe de Blanqui, autour de laquelle les révolutionnaires hostiles au général Boulanger se donnent rendez-vous.

PROFESSION DE FOI
DU GÉNÉRAL BOULANGER

Voici le texte de l'appel que le général Boulanger adresse aux électeurs de la Seine :

Election législative du 27 janvier

Electeurs de la Seine,

Les parlementaires qui ont tout fait pour me rendre éligible sont aujourd'hui affolés à l'idée de me voir élu.

Mon épée les inquiétait, ils me l'ont retirée et les voilà plus inquiets qu'à l'époque où je la portais encore.

En réalité, ce n'est pas de moi qu'ils ont peur, c'est du suffrage universel, dont les jugements réitérés témoignent du dégoût qu'inspire au pays l'état d'abâtardissement où leur incapacité, leurs basses intrigues et leurs discussions fastidieuses ont réduit la République.

Il leur est en effet plus commode de me rendre responsable du discrédit où ils sont tombés que de l'attribuer à leur égoïsme et à leur indifférence pour les intérêts et les souffrances du peuple.

Pour ne pas être obligés de s'accuser eux-mêmes, c'est moi qu'ils accusent en me prêtant les plus invraisemblables projets dictatoriaux; car on m'a renversé comme ministre sous prétexte que j'étais la guerre et on me combat comme candidat sous prétexte que je suis la dictature.

La dictature, n'est-ce pas nous qui l'avons subie sous toutes les formes ?

N'a-t-on pas tous les jours d'inventer des lois d'exception pour mes électeurs et pour moi ?

Si la pensée de jouer au dictateur avait pu me venir, il me semble que c'eût été quand j'avais, en qualité de ministre de la guerre, toute l'armée dans la main.

Rien dans mon attitude a-t-il pu alors justifier ce soupçon ?

Non, j'ai accepté les sympathies de tous sans songer à voler la popularité de personne.

Qu'y a-t-il de dictatorial dans un programme qui réclame une revision constitutionnelle par le système le plus démocratique, c'est-à-dire au moyen d'une Constituante où chaque député aura toute faculté de défendre et de faire prévaloir ses opinions ?

Les chefs du parti républicain s'étaient fondés sur mon républicanisme pour m'ouvrir les portes du ministère. En quoi ai-je pu donc depuis lors démériter de la République ?

Qu'on me cite un seul acte, une seule profession de foi, où je ne l'aie pas nettement affirmée.

Mais je veux, comme la France veut aussi, une République composée d'autre chose que d'une réunion d'ambitions et de cupidités.

Que pouvons nous espérer de gens qui, après s'être de leur propre aveu trompés depuis quinze ans, osent se représenter à vous, en vous redemandant votre confiance ?

Electeurs de la Seine,

La France a aujourd'hui soif de justice, de droiture et de désintéressement.

Tenter, avec vous, de l'arracher au gaspillage qui l'épuise et aux compétitions qui l'avilissent, c'est pour moi la servir encore.

La patrie est notre patrimoine à tous ; vous l'empêcherez de devenir une proie pour quelques-uns.

Vive la France !
Vive la République !

GÉNÉRAL BOULANGER.

Paris, le 3 janvier 1889.

Vu, le candidat :
Général Boulanger.

Cet appel a été affiché cette nuit sur les murs de Paris et de toutes les communes du département de la Seine

L'attitude des conservateurs

Paris, 3 janvier. — Le comité conservateur monarchique du département de la Seine devait se réunir aujourd'hui rue du Marché-Saint-Honoré, et examiner les trois questions que voici :

« 1° Les royalistes opposeront-ils un candidat au général Boulanger?

» 2° Voteront-ils pour le candidat du gouvernement contre le général Boulanger ?

» 3° Ou bien s'abstiendront-ils en laissant à chacun la liberté de son vote? »

Au dernier moment, un télégramme nous apprend que cette réunion a été contremandée et renvoyée à demain vendredi.

Le général Boulanger et la liberté religieuse

Interviewé par un de nos confrères de province, le général Boulanger vient de faire la réponse suivante :

« Je n'ai pris, m'a-t-il dit, aucun engagement spécial vis-à-vis de personne; et je n'ai pas à en prendre, puisque contrairement aux calomnies qui m'attribuent l'intention de prendre la dictature, je réclame l'extension des libertés qui n'existent actuellement que de nom. Je l'ai déjà dit et je le répète : Si mes compatriotes m'appellent au pouvoir, je tiendrai à ce que la liberté religieuse ne soit pas un vain mot. Toutes les croyances sont respectables, quand elles sont sincères. Je suis absolument ennemi des tracasseries dirigées contre le clergé. »

Souvenirs de Metz
UNE GRAVE AFFAIRE

La campagne contre l'ambassadeur d'Angleterre à St-Pétersbourg continue, dans les journaux allemands plus violente que jamais. Il est même arrivé hier une chose absolument inouïe. La *Gazette de Cologne*, voulant à tout prix prouver la véracité de ses dires, publie deux lettres du major de Daines, ancien attaché militaire allemand à Madrid, actuellement attaché militaire à Vienne et aide-de-camp de l'empereur Guillaume II. Ces lettres ont donc été écrites avec l'approbation du ministre de la guerre, du ministre des affaires étrangères et de l'Empereur; de plus, la dernière en date est du 14 novembre 1888, c'est-à-dire qu'elle a été écrite à une époque où personne dans le public ne pensait à la possibilité d'un incident de ce genre : donc, l'affaire Morier est préparée depuis longtemps et on la juge assez importante à Berlin pour mettre tout en mouvement, même le grand état-major, la chancellerie et la cour.

Voici des extraits de ces lettres qui, au dire des officiers allemands, prouvent que M. Morier a fourni des renseignements à Bazaine.

Première dépêche, datée de Madrid, 2 avril 1886, et qui devait être destinée soit à la chancellerie, soit au ministère de la guerre :

« J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant sur un entretien que j'ai eu récemment avec le maréchal Bazaine :

» Le maréchal m'a dit entre autres choses que les jours qui ont suivi le 13 août il était resté dans l'ignorance la plus complète de ce qui se passait chez l'ennemi ; il lui semblait que lui, le quartier général et l'état-major général avaient un bandeau sur les yeux. Ni les maires, ni les paysans, ni les gardes forestiers n'avaient fait leur devoir et apporté des nouvelles. Il est vrai que les Lorrains étaient de tout temps connus pour être de mauvais Français ; vous connaissez le proverbe : « Lorrain malin, traître à Dieu et à soi-même. »

» La première nouvelle du mouvement fait sur ma gauche par les Allemands et du passage de la Moselle par eux, continua le maréchal, je l'ai reçue par un télégramme du représentant de l'Angleterre, à Darmstadt, le même qui, jusqu'à présent, avait été ici (Madrid).»

» Plus tard, j'ai provoqué encore une déclaration relative à ce fait, Le maréchal a dit textuellement :

« Je ne savais rien de vos mouvements, jusqu'à ce que l'ambassadeur d'Angleterre, M. Morier, m'eût fait savoir que les Allemands étaient près de Mars-la-Tour: ce n'était pas exact, car il n'y avait que quelques cavaliers. J'ai reçu ce télégramme par la voie de Londres le 16 au matin. »

Seconde dépêche (destinataire également inconnu) et écrite le 12 novembre 1888:

« Lors de la première visite que j'ai faite au maréchal Bazaine, à Madrid, j'ai naturellement fait porter la conversation sur la campagne de Metz. Le maréchal m'a volontiers suivi sur ce terrain et a décrit entre autres les défauts de l'armée qu'il avait commandée. Il a exprimé l'admiration que lui inspirait l'armée prussienne, et surtout son service de renseignements.

» Il avait eu, il est vrai, disait-il, une cavalerie nombreuse et vaillante, mais le service des reconnaissances et des éclaireurs avait été extrêmement défectueux. Malgré l'ordre réitéré qu'il avait donné de lui apporter des nouvelles, il n'avait jamais rien appris sur les mouvements des Allemands. Et alors le maréchal s'est mis à me raconter de son propre mouvement, et sans que je lui eusse posé aucune question, les faits suivants:

» Le 15 et le 16 août, il avait reçu, par une dépêche du représentant anglais la première nouvelle du passage de la Moselle par l'armée allemande. Le représentant anglais avait quitté récemment Madrid et occupait alors le poste de Darmstadt ; sa dépêche avait passé par Londres. Le hasard a fait que ladite conversation avec Bazaine a eu un témoin, le prince Louis de Solms, qui connaissait depuis longtemps le maréchal et qui m'avait présenté à lui.

» Je me suis entretenu des intéressantes révélations de Bazaine avec le prince de Solms, lorsque nous avons quitté la demeure du maréchal, et plus tard encore. Plus tard aussi, je suis revenu là dessus pendant une visite que j'ai faite au maréchal, qui était alité après s'être cassé la jambe; il m'a confirmé de la façon la plus nette et la plus précise que la première nouvelle relative à la marche en avant de nos armées lui était arrivée par le moyen d'un télégramme du représentant de l'Angleterre à Darmstadt, télégramme qui avait passé par Londres. »

Il semble difficile de croire que l'ex maréchal Bazaine ait joué le piteux rôle que M. le major Deines lui attribue ; mais ce n'est pas là qu'est l'intérêt ; il s'agirait de savoir : 1° Comment M. Morier aurait pu envoyer des renseignements au maréchal Bazaine, lui, diplomate anglais, lié avec le prince héréditaire de Prusse ; 2° Quel intérêt M. de Bismarck peut avoir à poursuivre de sa haine un diplomate non allemand qui a quitté l'Allemagne depuis de longues années.

Or, il est, comme bien l'on pense, fort difficile d'avoir des renseignements sur ces deux points. Cependant, voici une note qui me vient d'Angleterre, d'une source *très* autorisée, et qui répond assez bien à ces deux questions :

« Un gouvernement qui se respecte ne peut laisser accuser un de ses agents supérieurs sans s'émouvoir, et le Foreing-Office s'est ému des calomnies réitérées de la *Gazette de Cologne*.

» Avec les puissants moyens d'information dont il dispose, lord Salisbury a fait faire une enquête avant de demander des comptes au gouvernement allemand.

» Aujourd'hui, l'enquête est terminée et ses résultats ont montré non seulement l'inanité des accusations, mais aussi leur impossibilité matérielle. Et, ou tout le monde se trompe étrangement, ou, avant peu de jours, le comte Hatzfeldt va recevoir en pleine poitrine une de ces remarques tranchantes dont le premier ministre anglais semble avoir le secret.

» L'autorité sur laquelle la *Gazette* appuie sa calomnie est celle du maréchal Bazaine qui, prisonnier à la suite de la capitulation de Metz, aurait dit à plusieurs officiers allemands que c'était par une dépêche du ministère anglais de Darmstadt qu'il avait eu la première nouvelle du passage de la Moselle par les troupes allemandes.

« Aujourd'hui, la *Gazette*, qui est revenue à la charge, offre de produire les officiers auxquels le maréchal Bazaine aurait tenu ce propos. Mais comme, d'autre part (la calomnie n'est pas nouvelle), Bazaine aurait écrit une lettre à sir Robert Morier niant avoir jamais tenu un pareil propos, tout se résume à un témoignage double qui n'a aucune valeur, ni pour la négative, ni pour l'affirmative.

» Quand on essaye de reconstruire la vérité, voici ce que l'on trouve :

» Les troupes allemandes ont commencé le passage de la Moselle, à Pont-à-Mousson, dans l'après-midi du 14 août 1870, en quelque sorte sous le nez de Bazaine, qui devait en être informé par son bureau des renseignements bien avant que le fait matériel pût être connu de M. Morier, à Darmstadt.

» Donc la calomnie de la *Gazette* est une sottise, ni plus ni moins.

» Mais, en continuant cette reconstruction, on arrive à une constatation qui laisse rêveur.

» Ainsi, dans le *Diary* de l'empereur Frédéric, pour la publication de qui l'on va poursuivre l'homme de paille que l'on sait, on trouve la mention suivante :

« Spiers, 1er août. Longue et très satisfaisante » conversation avec le duc de Cobourg et Morier.

» Dans sa réfutation du *Diary* qui voulait lui enlever la gloire d'avoir fait un empereur d'Allemagne, le prince de Bismarck a dit : « Je n'avais pas la permission du Roi de discuter avec Son Altesse Royale » (*le crown Prince*) les questions de notre politique » car Sa Majesté redoutait les indiscrétions qui » pourraient être confiées à la cour anglaise... pleine » de sympathies françaises (!!!) »

» Et l'on se demande si la *Gazette de Cologne* ne poursuit pas aussi sur le dos de sir Charles Morier la vengeance du grand chancelier contre la mémoire de l'empereur Frédéric.

» Si M. Morier, qui avait eu une longue conversation avec le prince héritier le 1er août 1870, avait prévenu Bazaine, il n'aurait pu le faire qu'à l'égard d'événements non encore accomplis, et le maréchal français, prévenu le 13 ou le 14 août du mouvement sur la Moselle de l'armée allemande, aurait été un bien mauvais général s'il n'avait pas pris de meilleures précautions contre un danger qui n'avait plus de mystère pour lui.

» Tout cela est misérable.

» Mais il se trouve aussi que le comte Herbert de Bismarck, qui a aujourd'hui la direction du fameux bureau de la presse et qui a dû donner le mot d'ordre à la *Gazette*, a précisément été blessé le 15 août, dans le premier mouvement offensif fait par l'armée de Metz, pour interdire le passage de la Moselle, et il faudrait admettre que « le successeur de son père » a la blessure rancuneuse !

» Il y a probablement de tout cela et aussi d'autres causes encore dans la significative et persistante campagne dirigée par la *Gazette* contre l'ambassadeur anglais. Mais ici, dans les cercles d'ordinaire bien informés, on continue à tenir pour véritable la théorie que vous avez signalée l'autre jour et qui vise le « musclage » *de la presse neutre* en cas d'une nouvelle guerre franco-allemande. »

Le lecteur a maintenant toutes les pièces du procès sous les yeux, et franchement il faut avouer que toutes les accusations portées par la *Gazette de Cologne* semblent absolument improbables. Il y a des impossibilités matérielles que la volonté même de M. de Bismarck n'arriverait pas à faire distribuer : comment par exemple M. Morier aurait-il pu faire parvenir une dépêche à Metz, puisque, d'après la *Gazette*, le mouvement aurait été annoncé le jour même? Mais nous n'avons pas à défendre M. Morier et encore moins à accuser le maréchal Bazaine : il est mort, il a été français, il a été soldat et, à quelque degré qu'il fut tombé, nous préférons ne pas croire que M. Deines ait raison en ce qui le concerne.

Et si on nous demande pourquoi tout ce bruit? Nous répondrons que M. de Bismarck est bruyant et que le procès Geffken est proche. Ce pauvre M. Morier paie bien cruellement l'honneur que lui a fait Frédéric III en notant une conversation qu'il a eue avec lui. Ce n'est pas M. Geffcken qu'on jugera à Leipzig, ce n'est pas M. Morier qu'on veut atteindre à Cologne, c'est la mémoire de Frédéric III qu'on veut demolir à Berlin.

JACQUES ST-CÈRE.

LE COMMERCE D'EXPORTATION

Maintes fois, nous avons exprimé le désir de voir notre commerce représenté plus énergiquement à l'étranger; avant le mois dernier, un de nos fabricants posait cette question dans nos colonnes : « Quel est est le vaillant qui, le premier, donnera l'essor à notre commerce d'exportation de tissus ? » Nous apprenons avec satisfaction qu'une maison de Paris vient de prendre l'initiative de créer sur les principaux marchés du Globe des comptoirs de représentation, exclusivement destinés à la vente des produits français.

C'est là une innovation qui ne peut manquer d'être appréciée par nos fabricants intelligents; nous espérons que cet exemple sera suivi et qu'une grande partie de notre commerce d'exportation cessera enfin d'être fait par l'entremise des maisons étrangères, la plupart allemandes.

Un de nos concitoyens, intéressé de cette maison et chef du rayon de tissus, a bien voulu nous donner des renseignements sur cette entreprise, qui résout enfin l'importante question des musées et comptoirs commerciaux. En effet, MM. Boyer et Cie ont, en outre, à l'exemple de la Société Austro-Hongroise d'exportation, installé, 17, rue des Petites Ecuries, de vastes salles garnies de vitrines où sont exposés les échantillons de tous les articles français dont on leur aura confié la vente.

Nous ne doutons pas que cette exposition permanente ne soit constamment visitée par les acheteurs étrangers de passage à Paris.

Cette maison se propose, au fur et à mesure de son développement, d'organiser dans ses différents comptoirs, aux colonies et à l'étranger, des expositions semblables.

L'installation de ces comptoirs offre certainement un bel avenir pour ceux de nos jeunes gens qui ne craindront pas de s'expatrier.

Nous souhaitons que nos fabricants apportent leur concours à cette entreprise qui leur permettra ainsi d'avoir sans aucun frais, de véritables maisons de vente à l'étranger. Ils sideront de la sorte au développement du commerce français d'exportation, si nécessaire à la prospérité de notre fabrique.

LES INONDATIONS

Rodez, 3 janvier. — Plusieurs quartiers de la ville de Genicz, habités par les populations ouvrières, ont été inondés à la suite d'une crue extraordinaire du Lot.

Les pertes consistent en provisions ; elles sont considérables ; les dégâts matériels sont très importants.

La misère est grande.

Cannes, 3 janvier. — La voie n° 2 est déblayée du kilomètre 182 à 400 mètres de la ligne de Marseille à Menton : la circulation normale a été rétablie vers sept heures.

Le train 44 est le dernier train de pilotis.

Nimes, 3 janvier. — La circulation des trains entre Nimes et Tarascon restera interrompue pendant une quinzaine de jours environ, pour la réfection des voies affaissées.

Les voyageurs à destination de Marseille et au-delà seront dirigés le matin par le Cailard et le soir par Remoulins viâ Beaucaire.

Ajaccio, 3 janvier. — Les pluies torrentielles de samedi dernier ont obstrué les routes et les voies ferrées en un grand nombre de points.

Les communications télégraphiques entre Ajaccio et Bastia ont été interrompues pendant près de 24 heures.

La circulation est impossible entre Corté et l'intérieur de l'arrondissement.

Un grave accident a eu lieu à Santa-Regina, dans la vallée de Niolo ; une maison appartenant aux ponts et chaussées s'est écroulée, un contrôleur et deux cantonniers ont été écrasés sous les décombres; il y a eu d'autres victimes.

Plusieurs autres maisons sont également menacées à Ghisoni.

REVUE DE LA PRESSE

Presque tous les journaux commentent la profession du général Boulanger.

Le *Figaro* dit :

« La proclamation électorale du général est, comme on s'y attendait, nettement républicaine ; d'autre part, elle est conçue avec beaucoup d'adresse et de façon à n'irriter personne. »

Le *Gaulois* déclare que la mission du général est de faire rendre la parole au pays :

« Le général Boulanger, ajoute-t-il, vient d'affirmer à nouveau cette résolution. Sur ce programme, les conservateurs des divers départements où le général se présentait, n'ont pas hésité à voter pour lui sans rien abdiquer de leurs préférences et de leurs espérances. Les braves gens de Paris ne sont pas plus bêtes que les braves gens de province. Il savent où ils veulent aller : ils iront n'importe avec qui et n'importe comment. L'important est qu'on arrive. »

Le *Soleil* n'apprécie pas, il se borne à donner aux républicains l'avis suivant, sans dire l'attitude qu'il conseille à son parti :

« Ainsi, tout ce que les républicains ont tenté contre Boulanger a tourné à l'avantage de cet heureux militaire.

» Toutes les fois qu'on lui a opposé un adversaire, il lui a fait mordre la poussière. Et chacune de ses victoires augmente ses forces : *Vires acquirit eundo*. Il a évidemment la veine. Pourquoi les républicains s'obstinent-ils à jouer contre lui ? Pourquoi ne laissent-ils pas la veine s'épuiser ? »

BOURSE DE PARIS
du vendredi 4 janvier
(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours preced.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
83 05	3 0/0	.. ..	.. ..	84 80
86 40	3 0/0 amortissable	.. ..	.. ..	86 45
104 85	4 1/2 1883	.. ..	.. ..	104 65
.. ..	3 0/0 Portugais	.. ..	.. ..	65 9/16
97 45	Italien 5 0/0	.. ..	.. ..	97 12
72 1/4	Extérieure 4 0/0	.. ..	.. ..	72 7/8
87 9/8	Hongrois 4 0/0	.. ..	.. ..	87 7/16
425 31	Egypte 6 0/0	.. ..	.. ..	422 50
15 35	Turc 4 0/0	.. ..	.. ..	15 25
510 ..	Obligations du Trésor	.. ..	.. ..	510 ..
103 50	Russe 1870 5 0/0	.. ..	.. ..	103 50
87 1/32	Russe 1850	.. ..	.. ..	87 3/16
517 50	Bons de liquidation 5 0/0	.. ..	.. ..	519 ..
	Sociétés de Crédit			
3765 ..	Banque de France	.. ..	.. ..	3780 ..
525 ..	Banque d'Escompte	.. ..	.. ..	525 ..
910 ..	B. Paris et d. Pays-Bas	.. ..	.. ..	908 75
410 ..	Banque Parisienne	.. ..	.. ..	412 50
1360 ..	Crédit Foncier	.. ..	.. ..	1368 ..
151 25	Banque Tharsis	.. ..	.. ..	148 75
633 ..	Crédit Lyonnais	.. ..	.. ..	630 ..
.. ..	Société générale	.. ..	.. ..	467 50
490 ..	Banq. J. R. F. Pays-Aut.	.. ..	.. ..	.. ..
539 37	Banque Ottomane	.. ..	.. ..	536 87
	Chem. de f. Franc.			
1627 ..	Nord ... act.	.. ..	.. ..	1637 ..
1287 ..	Paris-Lyon-Médit. »	.. ..	.. ..	1291 ..
782 50	Est »	.. ..	.. ..	785 ..
910 ..	Ouest »	.. ..	.. ..	910 ..
1336 ..	Orléans »	.. ..	.. ..	1337 ..
1180 ..	Midi »	.. ..	.. ..	1185 ..
	Sociétés diverses			
2205 ..	Suez	.. ..	.. ..	2212 ..
1390 ..	Gaz Parisien	.. ..	.. ..	1400 ..
725 ..	Voitures	.. ..	.. ..	732 ..
1220 ..	Omnibus	.. ..	.. ..	1230 ..
648 ..	Rio-Tinto	.. ..	.. ..	632 50
126 ..	Panama	.. ..	.. ..	112 50
	Obligat. Foncières			
513 .	Foncières 500 4 0/0	.. ..	.. ..	507 ..
105 25	» 1er 4 0/0	.. ..	.. ..	106 ..
500 ..	» 500 f. 3 0/0	.. ..	.. ..	495 ..
512 50	» 4 0/0 1863	.. ..	.. ..	514 ..
492 50	» commun. 3 0/0	.. ..	.. ..	494 ..
385 ..	» 1877 3 0/0	.. ..	.. ..	390 ..
475 .	» com. 1879 3 0/0	.. ..	.. ..	476 ..
474 ..	» 1879 3 0/0	.. ..	.. ..	475 ..
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
406 ..	Nord	.. ..	.. ..	411 .
400 ..	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	.. ..	.. ..	399 ..
390 ..	Est 3 0/0	.. ..	.. ..	390 ..
399 ..	Ouest 3 0/0	.. ..	.. ..	399 ..
400 ..	Orléans	.. ..	.. ..	402 ..
405 ..	Midi 3 0/0	.. ..	.. ..	401 50
.. ..	Nord-Est	.. ..	.. ..	.. ..
366 50	Rône-Gueima	.. ..	.. ..	366 50
	Chem. de f. Etrang.			
.. ..	Autrichiens	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Alpines-Autrichiennes	.. ..	.. ..	.. .
.. ..	Lombards	.. ..	.. ..	.. ..
280 .	Saragosse	.. ..	.. ..	280 ..
	Obligat. des Villes			
533 ..	Paris 1855-1860	.. ..	.. ..	535 ..
525 ..	— 1865	.. ..	.. ..	528 ..
412 ..	— 1869	.. ..	.. ..	412 ..
403 ..	— 1871	.. ..	.. ..	401 ..
520 .	— 1875	.. ..	.. ..	520 ..
.. ..	— 1876	.. ..	.. ..	518 .
388 ..	Marseille	.. ..	.. ..	388 ..
102 ..	Bordeaux	.. ..	.. ..	103
98 .	Lyon	.. ..	.. ..	95 50
106 50	Lille	.. ..	.. ..	112 50
47 50	Roubaix-Tourcoing	.. ..	.. ..	47 50
	Obligations div.			
.. ..	Départem. de la Seine	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Gaz de Paris	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Suez	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Ob. fonc. Russie (4e, 5e)	.. ..	.. ..	.. ..

BOURSE DE LILLE
du vendredi 4 janvier
(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt.	Cours préced.
Lille 1860, remboursable à 100 fr	.. ..	106 50
Lille 1863, remboursable à 100 fr	.. ..	114 75
Lille 1868, remboursable à 500 fr	.. ..	502 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr	.. ..	510 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	410 ..	405 50
Lille 1887	.. ..	379 .
Armentières 1886	.. ..	467 75
Armentières 1879	.. ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	47 ..
Tourcoing 1878	490 ..	490 ..
Amiens, remboursable à 100 fr	.. ..	106 25
Département du Nord	104 ..	104 25
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie	.. ..	570 ..
— » act. nouv.	.. ..	1070 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	.. ..	480 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc.	.. ..	150 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	.. ..	295
Caisse Platel et Cie	.. ..	400 ..
Ciedes Industries textiles (L. Allart et Cie)	.. ..	550 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés	.. ..	420 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	.. ..	1040 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	.. ..	507 50
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	.. ..	1850 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	.. ..	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	.. ..	210 ..
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	.. ..	500 ..
Deherripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	.. ..	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	.. ..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arrasj. us. Grassin), 500, t. p.	.. ..	150 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., f.)	.. ..	35 ..
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Cie	.. ..	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f. p.	.. ..	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	.. ..	2065 ..
Blanche-Saint-Vaast	.. ..	3955 ..
Denain et Anzin	.. ..	205 ..
Obligations Nord	.. ..	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	.. ..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	.. ..	298 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000) remb. à 300 fr	.. ..	495 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS	Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	9225 ..
Anzin 100e de denier	2750 ..
Blanzy (Saône-et-L), p. (30 000 act.)	1330 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	11500 ..
Bully-Grenay le 8e	1275 ..
Carvin	910 ..
Courcelles-lez-Lens	150 ..
Courrières	28300 ..
Campagnac	275 ..
Douchy	2305 ..
Douaisienne (act. libérée 500 fr.)	225 ..
Dourges	5795 ..
Escarpelle (Nord)	3880 ..
Epinac	150 ..
Ferfay (Société anonyme)	520 ..
Lens	20335 ..
Lières (actions 500 fr. libérées)	47 75
Liévin	4255 ..
Lys supérieure	.. ..
Meurchin	2400 ..
Marles 30 0/0 part d'ingénieur	14250 ..
Rœux, Ferques, Hardinghem	100 ..
Sincey-le-Rouvray	10
Thivencelles, Fresnes-Midi	7 50
Vicoigne et Nœux	16550 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT
du 4 Janvier 1889

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
82 85 .I.	3 0/0	82 50 .I.
86 45 .I.	3 0/0 amortissable	86 50 .I.
104 50 .I.	4 1/2 0/0 1883	104 40 .I.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

M. de Bismarck. — Etat inquiétant du chancelier. — Sa retraite de plus en plus probable. — Ce qu'il craint de l'affaire Geffken

Vienne, 4 janvier. — Un médecin de Vienne ayant eu l'occasion de causer, ces jours derniers, à Berlin, avec un confrère très au courant de ce qui se passe chez le chancelier et à la cour, m'a communiqué